

Les raisons de la peur : Les classes moyennes sont-elles protégées de la crise ?

Louis Chauvel

L'idée qu'en France les classes moyennes bénéficieraient d'une protection particulière vis-à-vis de la crise est très répandue : selon ce point de vue, les priorités sociales d'aujourd'hui seraient avant tout de l'ordre de politiques ciblées sur les plus fragiles, plus que d'une approche systémique ayant pour objet la solution des difficultés du salariat et du travail. Cette *note de l'OFCE* propose un tout autre diagnostic et met en évidence, à l'inverse, la remontée par capillarité des difficultés sociales des classes populaires (employés et ouvriers, qui constituent respectivement les fractions tertiaires et industrielles du salariat d'exécution) vers le noyau central de la société française.

La comparaison internationale souligne la spécificité de la France où, en apparence, les classes moyennes se porteraient mieux qu'ailleurs. De nombreux pays d'Asie, d'Amérique, et même d'Europe sont marqués depuis plus de trente ans par une hausse des inégalités de revenu, par une polarisation économique associée le plus souvent à une régression des conditions de vie des segments inférieurs des classes moyennes¹, et par l'expression politique, démocratique ou non, de tensions sociales croissantes qui résultent de l'écartèlement de fractions de classes moyennes prises entre des destins sociaux qui divergent. L'exemple étasunien est remarquable à cet égard : alors que l'Amérique des années 1950 faisait figure de « civilisation de classe moyenne »² susceptible de montrer ainsi la voie aux autres pays développés, au contraire, depuis quelques décennies, chaque élection présidentielle américaine est l'occasion d'un débat renouvelé, souvent âpre, mais aussi nourri de données nouvelles, sur le devenir problématique de groupes sociaux sous tension, polarisés et toujours plus disparates, entre d'une part des fractions supérieures, sans cesse plus compétitives dans l'économie globalisée, et d'autre part des groupes sociaux en voie de paupérisation, en perte de statut et de reconnaissance sociale, objectivement déclassés et symbolique-

1. A.B. Atkinson and T. Piketty (eds.), 2007, *Top incomes over the twentieth century : a contrast between continental European and English-speaking countries*, Oxford & New York, Oxford University Press, 2007. S. Pressman, 2009, *Public Policies and the Middle Class throughout the World in the Mid 2000s*, LIS working papers series - n° 517.

2. A. Koyré, dans L. Fabvre et al., 1954, *Le nouveau monde et l'Europe*, Éditions de la Baconnière, Neuchâtel.

ment menacés de chute dans la catégorie de l'« underclass » marginalisée. À cet égard, depuis le début de l'année 2012, aux États-Unis, les débats vifs et virulents³ révèlent l'exigence américaine – partagée par les deux bords de l'échiquier politique – d'une meilleure compréhension de la dynamique de cette civilisation de classe moyenne qui pourrait disparaître dans le pays même qui l'avait vu émerger.

Il existe certes un débat français sur la question, mais la rhétorique guerrière⁴ dissimule souvent la prudence des propos et le caractère atonique d'un débat où beaucoup feignent d'ignorer l'adversaire. Pourtant, en regard de la situation américaine, les classes moyennes françaises pourraient faire figure sinon de privilégiées, mais à tout le moins de catégories protégées des pires aspects du changement socioéconomique contemporain : faible croissance des inégalités de revenu, hausse des taux de propriété du logement, élévation séculaire du niveau scolaire sont autant de tendances qui laissent croire que le tableau n'est pas si sombre, même si en France de nouvelles tendances se font jour si l'on s'intéresse au patrimoine net. Dès lors, nous aurions le paradoxe de classes moyennes françaises réellement heureuses mais mélancoliques et de leurs homologues américaines souffrantes mais optimistes. Certains historiens ou sociologues montrent ainsi que les classes moyennes françaises, de Balzac à nos jours, ont toujours exprimé, jusque dans leur ascension sociale, une angoisse du déclassement, qui serait constitutive de leur identité sinon de leur psychologie collective⁵. Cette « peur des classes moyennes », historiquement récurrente, serait donc empiriquement injustifiée. Mais un discours récurrent n'est pas nécessairement faux en permanence.

Le dernier ouvrage de Dominique Goux et d'Eric Maurin soutient qu'en France, loin d'être un maillon problématique de la stratification sociale française, les classes moyennes se porteraient bien⁶. Contrairement à un certain nombre de constats élaborés par d'autres⁷, les classes moyennes seraient en expansion numérique soutenue, bénéficieraient autant ou plus que d'autres de la croissance économique, connaîtraient un courant intense de mobilité sociale ascendante, verraient leur patrimoine s'accroître, et échapperaient donc largement aux affres et aux vicissitudes des

3. Deux grands débats mobilisent les sciences sociales américaines. Le premier relève de l'analyse de la « Great Gatsby Curve » de Miles Corak qui montre en comparaison internationale la forte relation entre les inégalités de revenu et la faible mobilité intergénérationnelle, une courbe où les États-Unis apparaissent éloignés de leur idéal d'égalité des chances, puisque le revenu des enfants dépend étroitement de celui de leurs parents

<http://milesorak.com/2012/01/17/the-economics-of-the-great-gatsby-curve/>

Le second débat est suscité par le dernier ouvrage de Ch. Murray, 2012, *Coming Apart: The State of White America, 1960-2010*, Crown Forum, N.Y. L'auteur est un néo-conservateur connu pour l'approche raciste et élitiste de ses précédentes contributions. *Coming Apart* est fondé empiriquement sur approche descriptive inquiétante mais intéressante (saluée sur ce point précis par Paul Krugman) de la disjonction croissante entre le bas des classes moyennes en cours d'appauvrissement et le haut des classes moyennes les plus diplômées. La controverse vient de ce que Charles Murray affirme que l'effondrement du bas des classes moyennes résulte avant tout de son déclin moral (famille, religion, éthique du travail, lien communautaire et politique, obésité, etc.). Dans sa critique, Paul Krugman propose une causalité inversée, ou la pénurie explique l'anomie :

<http://www.nytimes.com/2012/02/10/opinion/krugman-money-and-morals.html>

4. Sur RTL, le 25 janvier 2012, la « bataille des classes moyennes » est le titre choisi par Serge July pour sa chronique. Alain Duhamel lui emboîte le pas dans *Le Point* du 9 février, titre repris dans le *Figaro* du 28 février puis par le numéro du mois de mars d'*Alternatives Économiques*. Qui emprunte à qui ? Il est question aussi de conquêtes et de guerres de positions.

5. L. Boltanski, 1982, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Minuit, Paris. L'auteur insiste ainsi sur la constitution de la catégorie des « cadres » autour d'une prise de conscience d'intérêts présentés comme menacés. De la même façon, dans S. Bosc, 2008, *Sociologie des classes moyennes*, La Découverte, Paris. ou Th. Pech, 2011, « Deux cents ans de classes moyennes en France (1789-2010) », *L'Économie politique*, n° 49, p. 69-97., les auteurs montrent la récurrence du discours du déclassement.

6. D. Goux et E. Maurin, 2012, *Les nouvelles classes moyennes*, Seuil, Paris.

7. Par exemple, M. Duru-Bellat, *L'inflation scolaire*, Seuil, Paris. C. Peugny, 2009, *Le déclassement*, Grasset, Paris.

classes populaires. Les classes moyennes, dans ce discours, auraient maintenu leurs positions, incarnant une France en ascension sociale. Elles seraient exemptes des maux dont elles se croient victimes. La « peur des classes moyennes », tout comme « la peur du déclassement », serait avant tout un problème de psychologie sociale.

Ces assertions négligent des aspects essentiels du changement social analysés ci-dessous, qui viennent compléter d'autres déjà publiés⁸. Inscrits sur la longue durée, ces problèmes sociaux correspondent moins aux difficultés conjoncturelles traversées depuis 2008, dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences, qu'à des structures tendanciennes lourdes souvent sur plus de trente ans. La stratégie suivie ici est d'analyser pour l'essentiel le long terme situé avant la récession de 2008, dont il faut craindre qu'elle ne se surajoute à des problèmes déjà existants. Loin d'être indemnes, les classes moyennes apparaissent comme menacées à leur tour par des maux sociaux qui voilà quinze ans encore restaient confinés aux catégories populaires. Il s'agit ici de la « théorie du sucre au fond de la tasse de café »⁹ des problèmes sociaux : la partie supérieure de la société semble toujours intacte, mais l'érosion continue de la partie immergée promet sa dégradation devant des difficultés qui remontent par capillarité.

Au bout de cette réévaluation, la « peur des classes moyennes » est moins un fantasme que la conscience de réalités plus difficiles, de la fin d'un âge d'or, d'attentes déçues et de promesses non tenues. Il s'agit plus de faits sociaux et de réalités tangibles que d'une peur sans fondement objectif : salaire, revenu disponible, chômage, dévalorisation sociale des titres scolaires (que d'autres appellent inflation des diplômes ou déclassement scolaire), sont autant de phénomènes problématiques devant lesquels les catégories intermédiaires ne sont plus aussi bien protégées.

1. Problèmes de définition

Dans le débat français sur les classes moyennes, la question des définitions s'impose comme un enjeu central. Cette approche repose ici sur un cadastre des classes moyennes (voir l'annexe ci-dessous) qui permet de comprendre les diversités et pluralités des groupes sociaux se reconnaissant dans cette appellation de « classes moyennes », plutôt que de suivre une approche réductionniste qui identifierait les classes moyennes aux seules Professions intermédiaires (PI) : techniciens, infirmières, instituteurs, catégories B de la fonction publique, contremaîtres, etc. et en exclurait les autres. Ici, « les » classes moyennes sont plurielles, avec plusieurs modalités : un haut et un bas, entre les Cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) qui présentent une modalité évidente des « classes moyennes supérieures » et de l'autre les « classes moyennes inférieures » que sont les ouvriers intégrés et qualifiés tels que les cheminots et les conducteurs de la RATP, les plombiers salariés, les travailleurs d'EDF et de GDF, la fraction supérieure et qualifiée des employés tels que les agents de la Poste, les employés des services comptables.

Naguère, ces classes moyennes inférieures connaissaient une dynamique collective de promotion sociale, au moins jusque dans les années 1980, et font face maintenant à des difficultés croissantes. Entre les deux fractions, nous montrons ici que le segment

8. L. Chauvel, 2010, *Le destin des générations structure sociale et cohortes en France du XX^e siècle aux années 2010*, PUF, Paris.

9. L. Chauvel, 2006, *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, Paris.

des « classes moyennes intermédiaires » n'est pas épargné par les problèmes sociaux et économiques. Ce phénomène est lié tout à la fois à l'écartèlement économique de l'ensemble complexe des classes moyennes entre un haut et un bas, mais aussi à la polarisation entre ceux qui sont bien obligés de se contenter de leur salaire pour vivre et ceux qui bénéficient du support d'un patrimoine – familial, souvent – qui leur permet de sortir la tête de l'eau. Ainsi, la tendance de « repatrimonialisation »¹⁰ confirmée par Christian Baudelot¹¹ polarise et écartèle les différentes fractions des classes moyennes, d'une façon souvent invisible puisque le patrimoine est peut-être la variable économique la plus difficile à situer précisément. (voir annexe : « définir ou cadastrer les classes moyennes »).

2. L'évidence d'un problème salarial

À l'analyse des Déclarations annuelles de données sociales (DADS) dont les résultats agrégés sont largement diffusés par l'INSEE, il est difficile de dire que les classes moyennes maintiennent leur position : [ces données universellement accessibles](#) montrent l'évidence d'une érosion de la position salariale des classes moyennes intermédiaires.

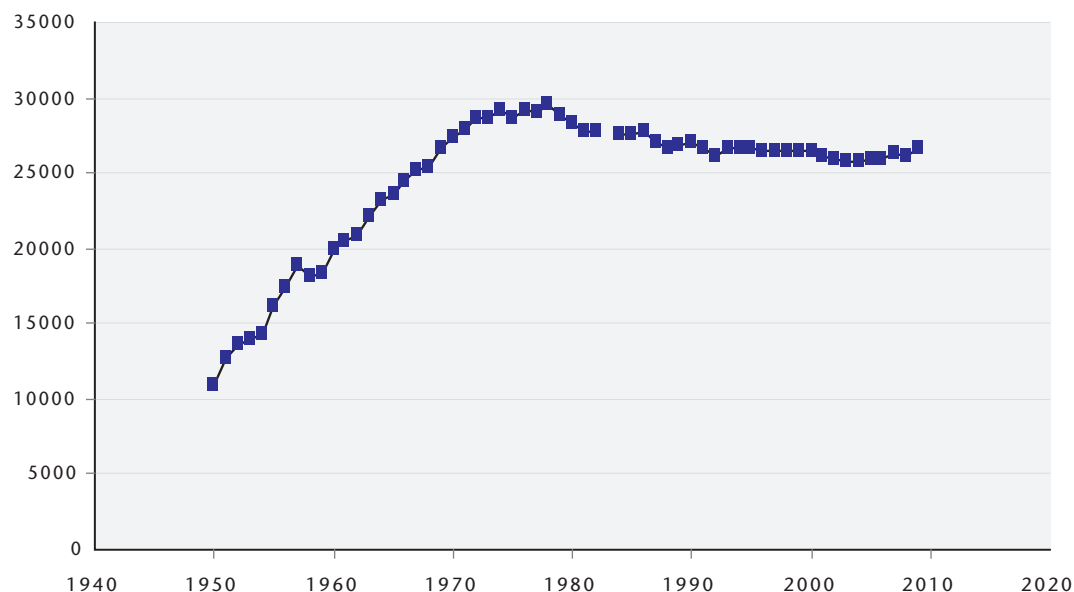
En effet, en termes de salaires réels, les Professions intermédiaires (PI) sont en situation de parfaite stagnation depuis la fin de l'âge d'or de la société salariale des « Trente glorieuses », cet âge, dont témoigne la figure 1, révolu depuis le milieu des années 1970, marqué naguère par une croissance des salaires réels de l'ordre de 3 à 4 % par an. Le vague redressement en fin de période correspond à des croissances particulièrement modestes, situées en deçà de l'incertitude sur l'inflation. Les groupes sociaux concernés stagnent donc. Pour ceux qui ont le souvenir de la croissance du pouvoir d'achat des temps anciens, jusque dans les années 1970, que ce soit au travers de leur propre vécu ou de celui de leurs parents, la longue stagnation de trente ans que nous avons traversée depuis les années 1980 ne correspond pas au portrait de la « France qui monte ». Notons que ces données et les analyses qu'elles proposent permettent avant tout de saisir un problème général du salariat, un problème de stagnation et de précarisation auquel les classes moyennes intermédiaires sont elles aussi exposées.

En termes relatifs, si nous suivons l'écart entre le pouvoir d'achat des professions intermédiaires et celui des ouvriers et ouvrières (si nous les comparons aux employés, hommes ou femmes, les résultats sont identiques), la réduction considérable de l'avance des professions intermédiaires prend l'aspect d'une pente dérapante : les professions intermédiaires de 1970 étaient situées à plus de 120 % (= rapport de 2,2) au-dessus des catégories populaires, et en 2009, à seulement 47 % au-dessus pour les femmes, et 39 % pour les hommes. Evidemment, le propos ici n'est pas de relativiser les difficultés croissantes de niveau de vie des classes populaires, mais ce rapport des salaires annuels montre que les classes moyennes intermédiaires ne sont pas un groupe social exempt des difficultés vécues par les catégories modestes, puisqu'elles s'en rapprochent de plus en plus d'un point de vue salarial. Pour les intéressé(e)s, dans les entreprises, le niveau salarial des professions intermédiaires était nettement au-dessus de celui des ouvriers, alors qu'aujourd'hui la hiérarchie s'est considérablement amoindrie et continue de s'éroder.

10. *idem* note 9.

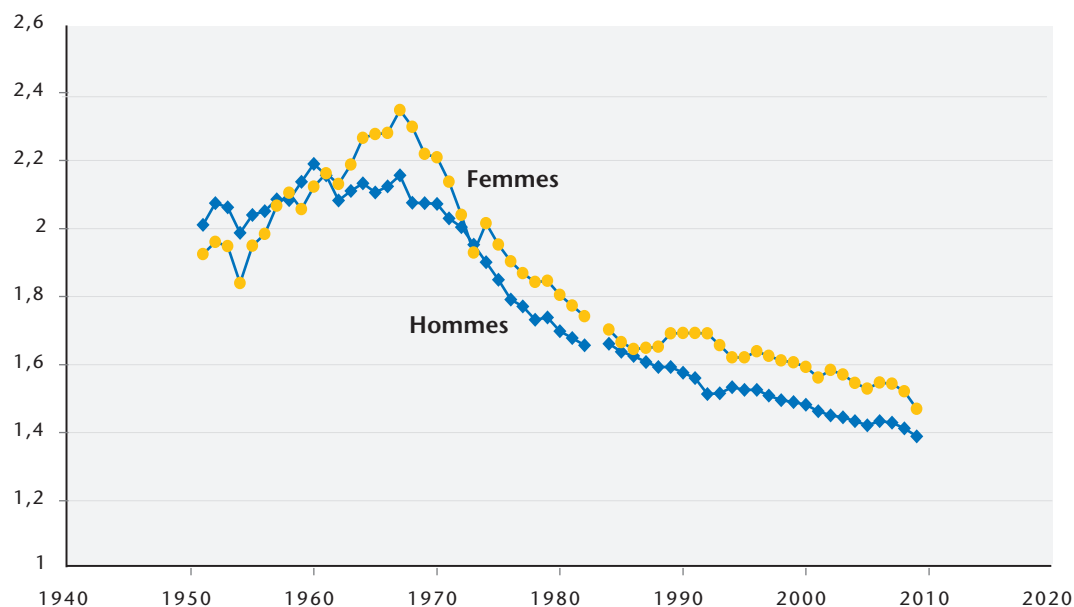
11. Ch. Baudelot, 2011, « L'héritage contre le mérite », dans La république des idées (ed.), *Refaire Société*, Seuil, Paris.

Graphique 1. Salaire net annuel moyen des professions intermédiaires de 1950 à 2009 (euros 2009) (hommes et femmes ensemble)



Source : données DADS http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=asfrevenus diffusées par l'INSEE. Les salaires sont rapportés à un temps plein annuel. Rupture de série en 1983. Déflateur du pouvoir d'achat de l'euro et du franc. <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=29&page=achatfranc.htm>

Graphique 2. Rapport entre le salaire net des professions intermédiaires et celui des ouvriers/ouvrières (hommes et femmes séparément)



Note : L'analyse détaillée montre que depuis 50 ans les ouvriers et les employés ont connu une dynamique salariale parallèle.

Source : données DADS http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=asfrevenus diffusées par l'INSEE. Les salaires sont rapportés à un temps plein annuel. Rupture de série en 1983. Déflateur du pouvoir d'achat de l'euro et du franc. <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=29&page=achatfranc.htm>

3. Pouvoir d'achat : la fin des hausses systématiques

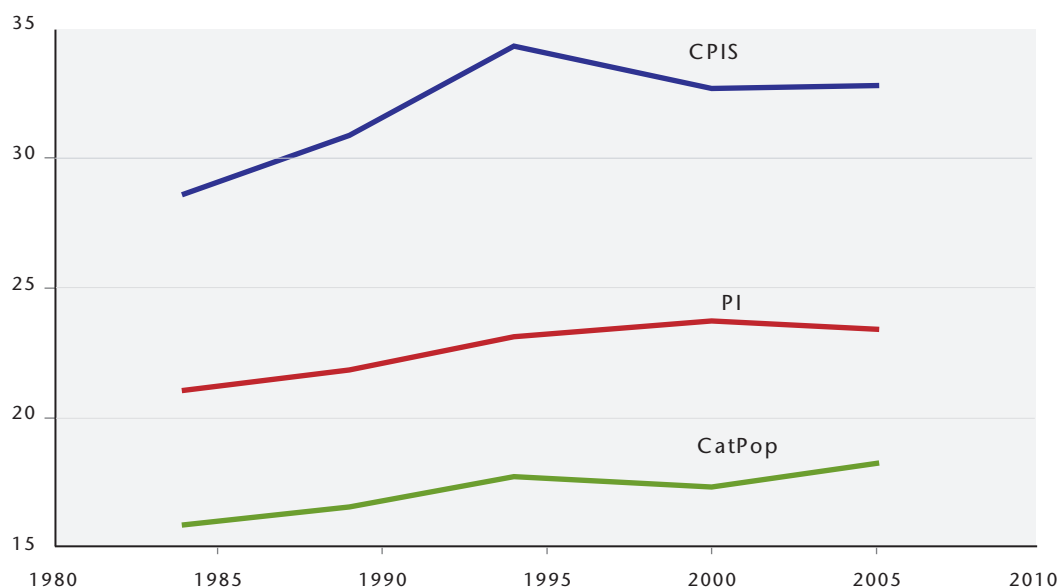
Dans le débat, une idée reçue est que, même si la situation relative des classes moyennes se dégrade, au moins leur situation absolue s'améliore grâce à la croissance de long terme du pouvoir d'achat. La réalité est différente : avant même la crise post-2008, les gains de pouvoir d'achat après transferts et redistributions vers les catégories salariées populaires ou moyennes ont été à peu près nuls sur près de quinze ans. Le fait est clair lorsque l'on convertit en euros de 2005 les revenus disponibles nets (après impôts et redistributions) par unité de consommation (rapportés donc à la taille des ménages, la racine carrée du nombre d'individus dans le ménage étant la conversion adoptée usuellement dans les comparaisons internationales) depuis 1984 au travers des données de l'enquête Budget des ménages de l'INSEE.

De 1995 à 2005, en une période en définitive plutôt favorable – en regard de celle qui suit 2008 – la progression du pouvoir d'achat est restée presque nulle dans chaque catégorie sociale de salariés. Dans toutes les catégories salariées, du haut en bas de l'échelle sociale, la progression annuelle est située en-deçà du dixième de point, moins que l'incertitude sur l'inflation. Cette croissance est donc à peu près nulle lorsqu'elle est comparée aux progressions de pouvoir d'achat des Trente glorieuses, alors de l'ordre de 2 à 3 % par an les mauvaises années. C'est aussi nettement moins que l'indice des prix du mètre carré dans les grandes agglomérations. Les classes moyennes ne sont aucunement protégées des conséquences problématiques de ce manque de croissance.

Ce contexte de stagnation a eu un impact contrasté dans les différents secteurs de la consommation et des dépenses des ménages : en termes de produits électroniques, ordinateurs, perceuses, vêtements, dont les prix ont connu une baisse considérable à service égal, toutes les catégories sociales se sont enrichies ; en revanche, tous les groupes sociaux se sont appauvris en termes de nombre d'années de travail requises pour rembourser un logement à proximité d'un marché du travail un peu dynamique. Un paradoxe important doit être souligné ici : comment les classes moyennes ont-elles pu faire, dans ces conditions budgétaires, pour acquérir plus souvent leur logement ? D'abord en s'endettant plus lourdement ; sur un plus grand nombre d'années, en se logeant à l'étroit, en résidant plus loin du lieu de travail, en habitant des quartiers moins prestigieux. Tout cela est au prix d'une prise de risque croissante, sauf lorsque les parents sont titulaires d'un patrimoine assez grand et sont assez généreux pour en transmettre une partie, d'où une fracture croissante au sein même de chaque catégorie sociale entre ceux qui bénéficient de cette aide, et les autres. En ces termes immobiliers, le pouvoir d'achat du salaire a considérablement régressé en dix ans 1995-2005, à la faveur des catégories déjà propriétaires, à la défaveur des nouvelles générations d'adultes pour qui le logement s'accroît au prix de régressions notamment sur les postes de la consommation culturelle ou de loisirs¹², ce qui ne correspond pas à l'image générale de la tendance d'enrichissement des populations concernées.

12. F. Bugeja, 2010, *Contrainte budgétaire du logement, stratification sociale et mode de consommation. Etude comparative France et Royaume-Uni (1980-2005)*, Thèse de sociologie à l'Institut d'Études Politiques de Paris (IEP).

Graphique 3. Progression du revenu disponible net dans le ménage par unité de consommation par catégorie sociale d'emploi (K-euros constants 2005)



Source des microdonnées : Budget des ménages 2005, INSEE, données LIS. CPIS : Cadres et professions intellectuelles supérieures. PI : Professions intermédiaires ; CatPop : Catégories populaires : employés et ouvriers.

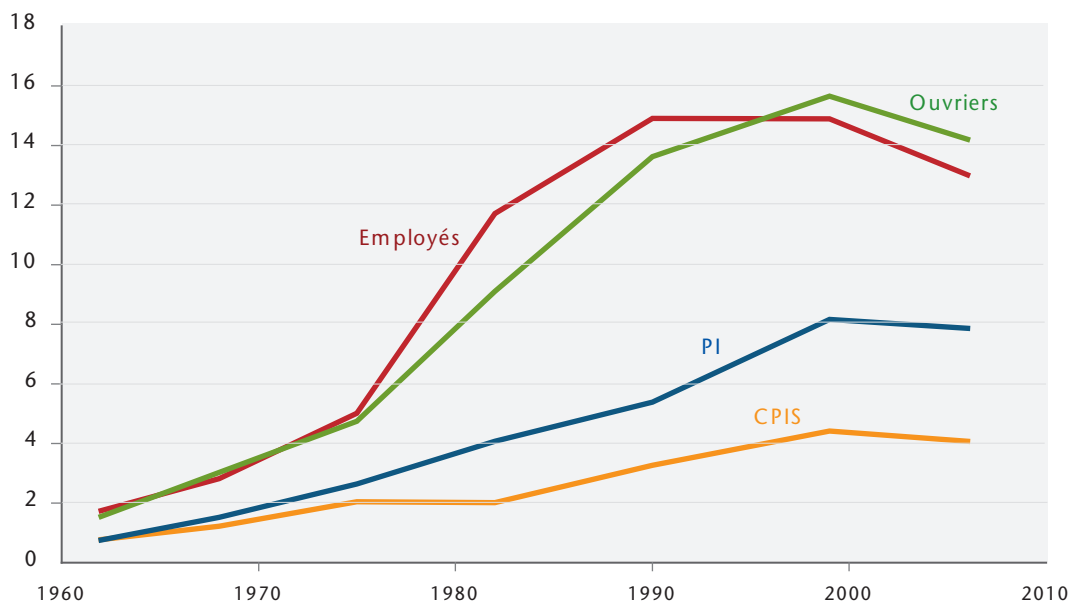
4. Chômage : les classes moyennes intermédiaires ne sont plus indemnes

Dans le débat sur les classes moyennes, le pouvoir d'achat et la consommation ne sont pas les seuls critères stratégiques. La question de la sécurité vis-à-vis du lendemain est aussi déterminante. La simple présentation du rapport de risque relatif de chômage entre professions intermédiaires et catégories populaires (un rapport de l'ordre de un à deux) donne superficiellement le sentiment que les classes moyennes sont exemptes de difficultés, mais là encore, une perspective sur quelques décennies bat en brèche l'idée reçue de classes moyennes protégées contre la montée du chômage par une digue infranchissable.

Une approche sur la longue durée de quarante ans est permise par la mise à disposition d'extraits harmonisés du recensement français par un centre de recherche américain : www.ipums.org. L'intérêt de cette source est de proposer des échantillons de très large dimension (de l'ordre d'un million d'individus par année de recensement), comparatifs, et permettant des modélisations particulièrement fines. L'INSEE met à disposition des données relativement semblables, mais nous avons ici dans ces micro-données de source internationale un indicateur fiable de catégories socioprofessionnelles unifié de 1962 à 2006 (date du dernier recensement) absent des sources locales françaises. Dans ces données, le chômage correspond au déclaratif par les individus concernés, et non à la définition du Bureau international du travail (BIT), qui est plus étroite. Ces données permettent notamment de connaître la catégorie sociale passée des chômeurs et d'en déduire le taux de chômage par catégorie sociale depuis 1962. Dès lors, le chômage, dont les classes moyennes intermédiaires étaient naguère exemptes, devient pour elles un risque significatif.

Si en apparence le désastre du non-emploi est vécu avant tout par les employés et les ouvriers, une autre interprétation montre l'érosion progressive de la protection dont bénéficiaient naguère les Professions intermédiaires (PI), qui sont de moins en moins exemptes des difficultés subies par les classes populaires. Que nous mesurons l'écart en termes de différences ou en termes de ratio, nous voyons la lente mais certaine progression du risque de chômage dans les classes moyennes, qui sont de moins en moins protégées. La dérive des classes moyennes intermédiaires est bien plus qu'un sentiment : en 2006, à l'étiage du chômage d'avant la nouvelle récession, un taux de chômage déclaré (supérieur au taux du BIT) de l'ordre de 8 % les atteignait et justifiait dans les faits une peur du déclassement plus rationnelle que subjective. Même parmi les Cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS), le chômage (un taux de près de 4%, soit deux fois le taux des ouvriers de 1970) s'est installé à des niveaux tels que le risque est significatif dans toutes les catégories. La relative protection de naguère n'est plus une certitude du lendemain.

Graphique 4. Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle 1962-2006



Source : Minnesota Population Center. Integrated Public Use Microdata Series, International: Version 6.1 [Machine-readable database]. Minneapolis: University of Minnesota, 2011.

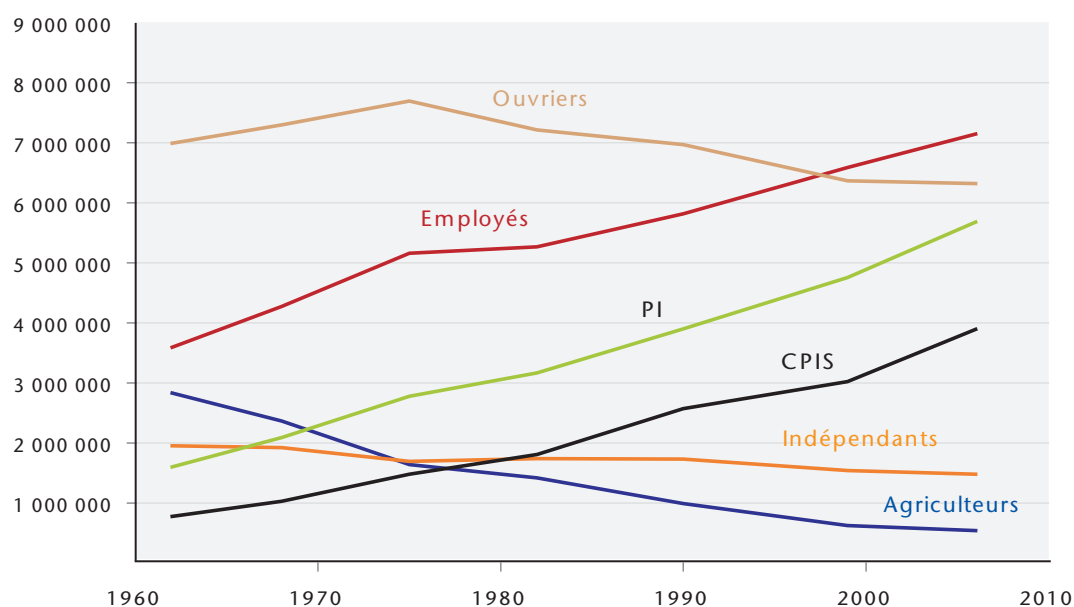
5. Une expansion numérique très relative

Pour les tenants de la thèse de l'ascension des classes moyennes, l'expansion de la proportion des professions intermédiaires en part de l'emploi total est un élément clef. Cet argument est proche de celui de *l'upgrading* : dans une course continue, les emplois supérieurs se multiplient (et se « démocratisent », selon certains) alors que les emplois des catégories populaires deviendraient moins nombreux. La lecture en surface des transformations à l'œuvre offre cette impression : fin des paysans (trois départs pour une arrivée), régression des indépendants (artisans, commerçants et chefs d'entreprises de plus de dix salariés, ces derniers connaissant une dynamique plus porteuse), retrait des ouvriers, vive croissance des trois catégories du secteur tertiaire : employés, professions intermédiaires, cadres. Il y aurait donc de plus en plus de places

au sein des classes moyennes. Or, il convient de nuancer cette impression : la question demeure celle du rythme de croissance rapporté à celui des candidats potentiels à l'entrée dans les classes moyennes, à savoir les diplômés qui s'attendent à trouver leur place dans ce groupe social. Comparée à la croissance vive du nombre des diplômés dans les cohortes de jeunes adultes, la démographie des professions intermédiaires comme celle des CPIS est bien trop atone pour absorber le flux des candidats qui doivent alors se contenter de positions moins avantageuses.

Une première façon de le mesurer est descriptive. Au long des Trente glorieuses, le baccalauréat a fait figure de ticket d'entrée dans les classes moyennes : au rythme de la diffusion (démocratisation ?) du baccalauréat, les places correspondantes (instituteurs, cadres B de la fonction publique, techniciens, infirmières, travailleurs sociaux, etc.) se sont multipliées, au moins jusque dans les années 1970. L'analyse de la période post-Trente glorieuses révèle l'interruption de cette dynamique : les nouvelles générations arrivées à l'âge adulte depuis les années 1980 voient s'éroder peu à peu la valeur du baccalauréat en termes de pourcentage de chance d'accès aux Professions intermédiaires. Cette ancienne parité bac *versus* classes moyennes intermédiaires dont bénéficient encore les sexagénaires d'aujourd'hui au travers du niveau de leur retraite, est devenue inaccessible aux nouvelles générations d'adultes.

Graphique 5. Nombre d'emplois dans chaque catégorie socioprofessionnelle 1962-2006

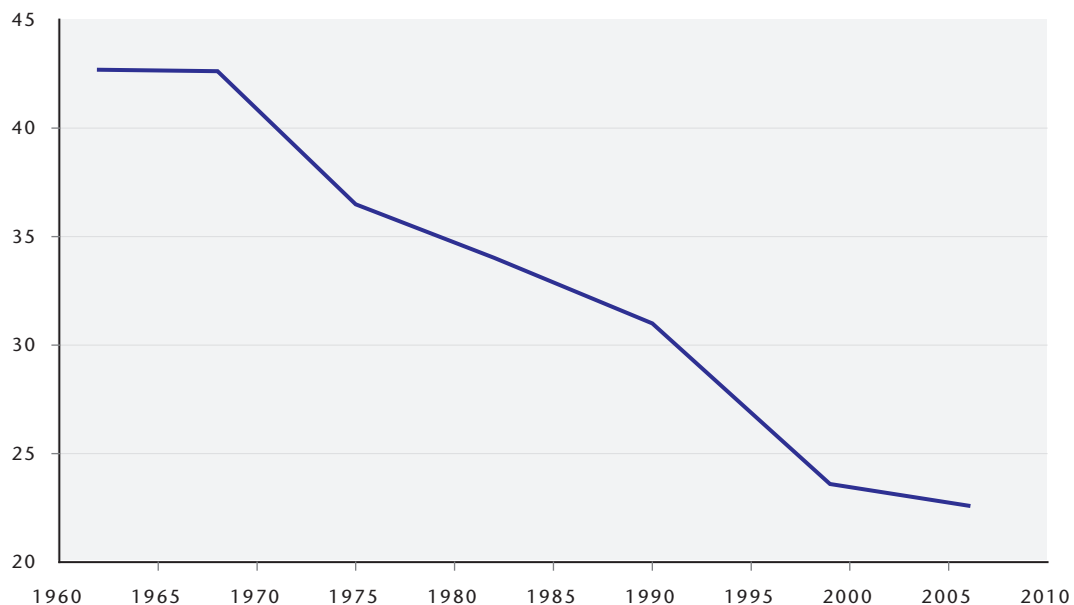


Source : Minnesota Population Center. Integrated Public Use Microdata Series, International: Version 6.1 [Machine-readable database]. Minneapolis: University of Minnesota, 2011.

L'intensité de cette dynamique de dévalorisation sociale d'un titre scolaire n'a pas d'équivalent dans les pays voisins, exception faite des pays méditerranéens. Que l'on distingue ou non les baccalauréats généraux, techniques et professionnels, le résultat est le même. Le baccalauréat, naguère ticket d'entrée dans les classes moyennes intermédiaires, est devenu aujourd'hui, pour les nouvelles générations, le diplôme médian de la population, et correspondant donc au mieux à des positions sociales de classe populaire intégrée. Les diplômés de niveau bac plus deux ans ont connu une érosion

semblable, quoique moins intense. Les diplômes supérieurs longs, quant à eux, ont commencé plus récemment à connaître cette dévalorisation, mais l'ampleur comparée de l'inflation du baccalauréat est telle que, en termes relatifs, la valeur des diplômes longs s'accroît. Le diplôme universitaire devient une condition de plus en plus nécessaire et de moins en moins suffisante de la réussite sociale, disait Antoine Prost.

Graphique 6. Pourcentage de bacheliers (ni plus ni moins) en emploi cadre ou profession intermédiaire 1962-2006



Source : Minnesota Population Center. Integrated Public Use Microdata Series, International: Version 6.1 [Machine-readable database]. Minneapolis: University of Minnesota, 2011.

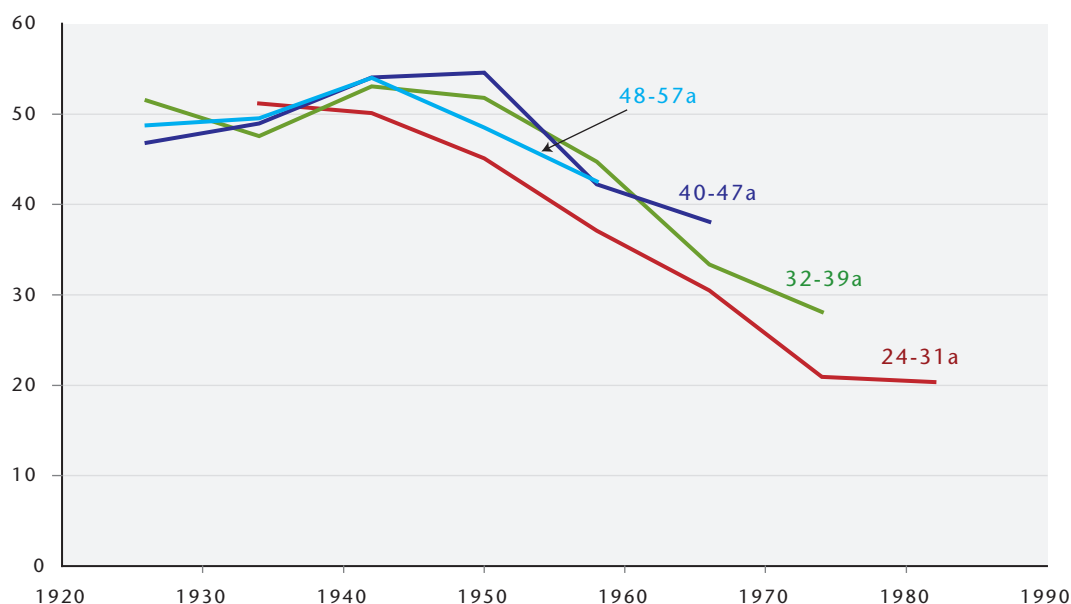
Cette dynamique est étroitement liée à la cohorte de naissance : les générations nées au début du baby-boom, plus nombreuses et surtout plus éduquées grâce à la première explosion scolaire, ont eu la chance de ne pas connaître cette massive « inflation scolaire », intégralement reportée sur les suivants, qui l'ont alors subie avec plus de violence encore. Ainsi, pour les cohortes nées à la fin des années 1940, comme pour celles qui les ont précédées, le baccalauréat correspond à 50 % de chances d'accéder au moins aux PI, alors que ce n'est plus que 20 % des cas dans les cohortes de jeunes adultes d'aujourd'hui : les autres sont employés, ouvriers, chômeurs, ou exclus. Les générations qui ont connu la seconde explosion scolaire, nées au début des années 1970, continuent de subir cette dynamique de dévalorisation progressive du baccalauréat, à un rythme soutenu.

Comment pouvait-il en être autrement ? Cette seconde explosion scolaire, pensée par Jean-Pierre Chevènement en 1985, développée par Lionel Jospin lorsqu'il était ministre de l'Éducation nationale (1988-1991), et qui a consisté notamment à multiplier par deux le taux d'accès au baccalauréat en moins de cinq ans (pour stagner depuis 1994, voilà dix-huit ans) se fondait sur des prévisions de croissance et de besoins de main-d'œuvre « dont on retient essentiellement l'hypothèse volontariste, relativement optimiste au regard de la conjoncture »¹³. Ce surcroît brutal de jeunes

13. F. Maillochon, 1994, « La tentation des prospectives. Histoire d'un projet de réforme du système éducatif français : conduire 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat », *Histoire & Mesure*, v.9 - n° 1-2. pp. 13-50.

diplômés n'a pu être absorbé dans de bonnes conditions, d'où la déstabilisation durable de la relation formation *versus* emploi. Plutôt que de construire un chemin de croissance de long terme de l'offre de diplômes en relation avec des emplois véritables, le volontarisme de l'action a remplacé la régularité de la croissance.

Graphique 7. Pourcentage de bacheliers (ni plus ni moins) en emploi cadre ou profession intermédiaire selon la catégorie d'âge et par cohorte de naissance



Source : Minnesota Population Center. Integrated Public Use Microdata Series, International: Version 6.1 [Machine-readable database]. Minneapolis: University of Minnesota, 2011.

6. Déclassements scolaires : à la source des frustrations et des angoisses des classes moyennes ?

Par rapport à ce que nous connaissons aujourd'hui, qu'aurait donné un maintien depuis 1982 (année de recensement) de la valeur des diplômes en termes de structure des positions sociales obtenues ? Quel est l'écart entre cette hypothèse de stabilité des diplômes et la réalité vécue ? Pour le comprendre, nous devons comparer :

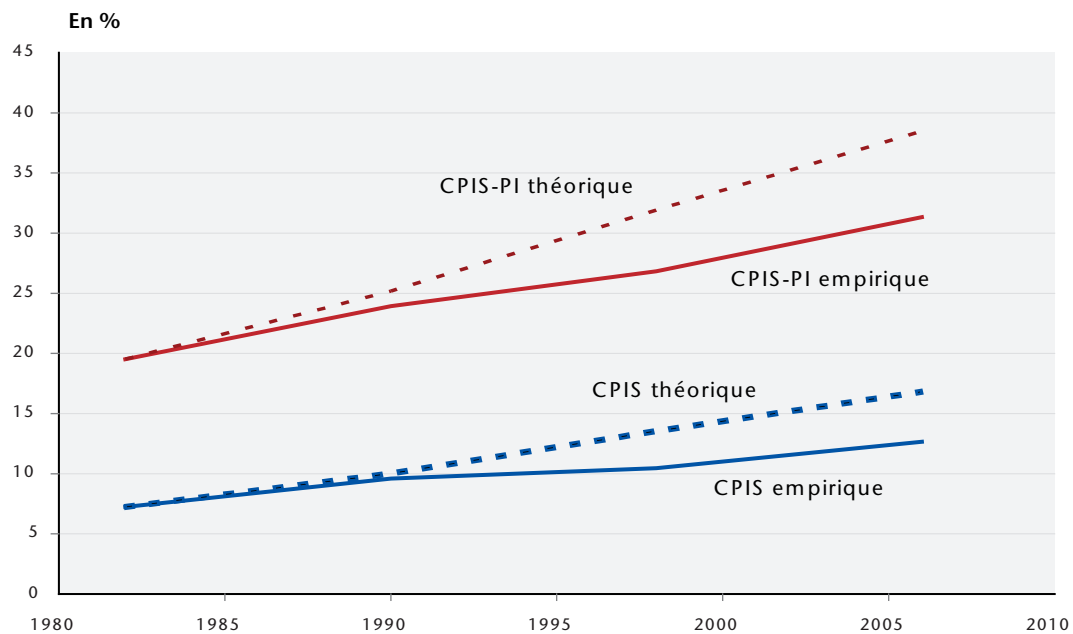
- le nombre empirique, effectif, de positions dans la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) et
- les prédictions théoriques du modèle logit de croissance des CPIS sous hypothèse de maintien de la valeur des titres scolaires depuis 1982, avec contrôle du genre et de l'âge ;
- nous procédons de même pour l'ensemble formé par les CPIS et les Professions intermédiaires (CPIS-PI), qui regroupe donc les niveaux supérieurs et intermédiaires des classes moyennes.

Le résultat est clair : pour maintenir la valeur des diplômes en termes de position sociale de 1982 à 2006, il aurait fallu passer de 7,2% à 16,8 % de CPIS, et la croissance empirique réelle de places en CPIS n'a été en réalité que de 7,2 à 12,6 % sur la période. Le solde (de 3,3 points, soit 32 % de membres potentiels de la catégorie des CPIS qui ont été rétrogradés dans d'autres positions), s'est pour l'essentiel déversé sur les professions intermédiaires, qui se sont garnies d'autant d'individus qui, potentielle-

ment classes moyennes supérieures du point de vue du diplôme, sont empiriquement dans la catégorie d'en dessous du point de vue de l'emploi (et du revenu). Ces trajectoires relèvent du déclassement scolaire, défini par une perte de congruence entre une position scolaire élevée et une position sociale réelle inférieure. Dans une société sans déclassement – les États-Unis, les pays nordiques, ou la France d'avant 1975 –, cette proportion devrait être égale à zéro. Ces 3,3 points de déclassés CPIS vers les PI, rapportés aux 18,6 % de PI en 2006, représentent donc plus de 22 % des classes moyennes intermédiaires, dont plus d'un cinquième sont donc des déclassés scolaires de la catégorie supérieure. La croissance des CPIS n'a pas été nulle, mais elle n'a pas permis d'absorber le surcroît massif de diplômés, qui a dû trouver par conséquent sa place à des niveaux hiérarchiques inférieurs.

Certains soulignent que les classes moyennes intermédiaires bénéficient d'un meilleur niveau de diplôme, mais que signifie un diplôme supérieur pour ceux qui n'en ont ni le statut ni le salaire ? Pour les intéressés, cela signifie avant tout qu'ils n'ont pas eu les places en classes moyennes supérieures que leur diplôme aurait suscitées s'ils étaient nés une ou plusieurs décennies plus tôt, avec les lourdes frustrations qui en résultent personnellement et pour l'entourage¹⁴. Par conséquent, une part croissante des Professions intermédiaires sont des déclassés scolaires qui auraient pu avoir leur place dans la catégorie supérieure : en 2006, 22 % des PI auraient pu être CPIS selon la parité diplôme-emploi de 1982. Loin d'être marginaux dans la société française, les déclassés sont bien au cœur de l'édifice social.

Graphique 8. Pourcentage empirique et théorique (sous hypothèse de maintien de la valeur des diplômes depuis 1982) de Cadres et professions intellectuelles supérieures* et de CPIS et Professions intermédiaires**



* CPIS=classes moyennes supérieures.

** CPIS-PI = classes moyennes supérieures et intermédiaires.

Source : Minnesota Population Center. Integrated Public Use Microdata Series, International: Version 6.1 [Machine-readable database]. Minneapolis: University of Minnesota, 2011.

14. C. Peugny, 2006, « La mobilité sociale descendante et ses conséquences politiques : recomposition de l'univers de valeurs et préférence partisane », *Revue française de sociologie*, 47(3), pp.443-478.

De la même façon, nous élaborons un modèle logit (2) de croissance des CPIS et professions intermédiaires (CPIS-PI) selon les mêmes modalités que le modèle (1). Pour un maintien de 1982 à 2006 de la valeur des titres scolaires, il aurait fallu passer de 19,5 à 38,5 % de CPIS-PI dans la population française, alors que dans la réalité, il n'y en a que 31,3 % ; les 7,1 points manquants représentent donc près de 23 % d'absents des classes moyennes, désormais rétrogradés dans les classes populaires. Les classes moyennes intermédiaires ne sont pas simplement composées de déclassés tombés des classes moyennes supérieures, elles se sont en même temps vidées de membres potentiels des PI du point de vue du diplôme qui, faute d'avoir trouvé la valeur ancienne des titres scolaires de 1982, se situent en 2006 dans les classes populaires.

L'ambiance quelque peu délétère que l'on repère dans certains segments des classes moyennes ne relève pas simplement d'une peur sans fondement, mais de faits tangibles qui permettent de comprendre un sentiment qui n'a rien d'irrationnel. Elle est le fait d'une part de déclassés scolaires, frustrés d'une position plus enviable qu'ils n'ont pas eue et parfois conscients de la promesse non tenue de la croissance des diplômes, et d'autre part de « survivants » d'une compétition sociale, conscients d'être encore membres des classes moyennes intermédiaires, mais qu'ils auraient pu ne pas avoir cette chance et se trouver demain plus bas, comme un nombre croissant de titulaires du même niveau de diplôme.

7. Reconstruire le projet d'une « civilisation de classe moyenne »

Au bout de ces différentes analyses, des éléments tangibles, objectifs et concrets semblent avoir été occultés par les tenants de l'hypothèse du maintien statutaire des classes moyennes : quoique dans un meilleur état que les classes populaires, « pour l'instant » dirait-on, les intéressés font face à des tensions objectives fondées sur des faits sociaux au sens durkheimien du terme (s'imposant de l'extérieur aux individus qui les subissent, contraignants, étendus dans l'espace social), au bout desquelles les classes moyennes ne sont en rien exemptes de difficultés. En tous cas, les classes moyennes ne sont plus protégées des maux de la crise qui remontent jusqu'à elles. Il se peut même que le discours du maintien de leur statut ne fasse qu'amplifier les tendances, en opposant aux difficultés sociales réelles qu'elles vivent des discours en forme de dénégations propices au développement des frustrations et du ressentiment général : dénier l'existence du déclassement notamment scolaire, de la précarité de l'emploi, du chômage, de la stagnation salariale, et bien sûr de la crise du logement, auxquels les classes moyennes sont dorénavant exposées « presque comme les autres », pourrait leur retirer jusqu'à la capacité d'exprimer une souffrance réelle. Faire l'impasse sur ces difficultés pour se contenter de politiques ciblées sur les catégories « les plus en difficulté » pourrait bien ne faire qu'accroître ces frustrations et ces angoisses d'autant plus légitimes qu'elles ont un fondement empirique.

En ne traitant aujourd'hui qu'avec retard les problèmes d'hier, nous oublions de voir le déclassement systémique qui nourrit le flux massif des victimes de demain. De ce point de vue, il convient de réfléchir à l'exemple des États-providence des pays nordiques qui orientent leurs politiques sociales vers l'actualisation du savoir-faire et des compétences de l'ensemble de la population plutôt que de traiter avec retard les pires difficultés de la perte d'employabilité de salariés de secteurs et de technologies

condamnés. Ces pays ont connu des phases de chômage de masse, mais elles ont été jusqu'à présent réversibles, permettant ainsi un maintien d'une part massive de la population dans le travail salarié de niveau intermédiaire, avec les droits sociaux et l'identité collective qui lui sont liés.

En France, la crise des classes moyennes que nous détectons devrait amener à réfléchir à ses causes et aux moyens d'y remédier. La cible du plein emploi dans l'ensemble des catégories et le retour d'une croissance riche en emplois de bonne qualité en termes de niveau de vie et de maîtrise des risques doivent rester prioritaires. Cela ne peut passer que par l'investissement notamment industriel de long terme dans des secteurs techniquement porteurs d'emplois qualifiés. Plus encore, il s'agit là d'un projet de société, d'un projet de « civilisation de classe moyenne » (Alexandre Koyré) fondé sur la capacité d'attraction et d'action de « la constellation centrale » (Henri Mendras) qui forme cette classe moyenne. Cette civilisation de classe moyenne ne se définit pas simplement par le nombre des individus qui la rejoignent, mais bien par un projet de généralisation des conquêtes sociales et du mode de vie des classes moyennes aux autres groupes sociaux, dans une tendance d'approfondissement de la démocratie. Ce projet se définit idéalement par : la promotion d'un niveau de vie confortable sinon relativement enviable à l'ensemble de la population au travers de l'extension de l'emploi qualifié, stable, porteur d'avenir et promoteur d'identité ; un niveau scolaire offrant la sécurité de l'employabilité et une maîtrise des enjeux du temps ; un accès à la consommation, à la culture, au respect de soi et des autres ; une maîtrise des incertitudes de la vie et une visibilité de l'avenir (santé, retraite publique ou privée, protection générale contre les accidents de la vie, etc.) ; la disposition d'un patrimoine minimal (logement familial) ; la capacité de proposer à ses enfants des voies de promotion sociale et de réalisation de soi ; la disposition des moyens économiques, culturels et symboliques d'une autonomie de choix de mode de vie personnel et de participation à l'édification de l'avenir collectif. Surtout, ce projet sous-tend une capacité croissante de maîtrise des individus sur l'action politique et sur la dynamique sociale d'ensemble, par leur capacité de prise sur les enjeux politiques. Sur bien des plans, ce projet d'une société de classe moyenne s'éloigne.

ANNEXE : DÉFINIR OU CADASTRER LES CLASSES MOYENNES ?

Pour mieux comprendre ce débat, un travail considérable doit être réalisé pour saisir un peu mieux les notions mobilisées, le cadre de la dynamique sociale à l'œuvre et la diversité internationale des trajectoires du changement où la France occupe une position assez singulière. Cette singularité française se repère aussi dans la façon dont les sciences sociales ont abordé jusqu'à présent la question des classes moyennes : alors que la littérature sociologique chinoise et plus généralement de l'Asie émergente abonde de travaux sur les classes moyennes, tout comme celles du Brésil, mais aussi des États-Unis et du Royaume-Uni, les sciences sociales françaises restent assez prudentes – sinon craintives – dans leur approche. Il est frappant de constater comment les spécialistes français de la question connaissent à peine la littérature américaine et ignorent généralement en presque totalité celle des pays émergents. En particulier, dans ce cadre international comparatif, assimiler « les classes moyennes » au « groupe social proche de la moyenne » est véritablement problématique : *middle class* (anglais), *clase media* (espagnol), *Mittelstand* (allemand), 中产阶 *zhong jieji* (chinois), l'association avec la moyenne arithmétique est généralement absente puisqu'il s'agit au contraire d'une « classe du milieu », intermédiaire entre les élites supérieures et les classes populaires. En français même, l'identification fréquente de la « classe moyenne » au « français moyen » proche de la moyenne est une erreur étymologique fréquente. Il en résulte en France un biais habituel consistant à identifier « les classes moyennes » (pluriel) à la catégorie socioprofessionnelle (singulier) des professions intermédiaires, ceux que l'on appelait naguère « Cadres moyens » dans l'ancienne classification de l'Insee. Repenser une définition plurielle des classes moyennes est le premier défi sans lequel il est impossible de comprendre les changements actuels.

Il est essentiel de comprendre les classes moyennes dans la tension permanente entre le haut – les cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS), pour dire vite – et le bas – les fractions les plus qualifiées, stabilisées et protégées statutairement du monde des employés et des ouvriers, tels que les agents non cadres de la SNCF, ceux de la poste, des transports publics. Cette première dichotomie verticale est pas moins indispensable que la seconde : celle qui, à niveau social égal, fait la différence entre les fractions les plus statutaires, protégées du marché, souvent adossées au monde public, où la ressource du diplôme est généralement plus importante, au monde du privé, et plus encore de l'entreprise et du statut d'indépendant, où le marché est central, avec son exposition spécifique au risque. Un facteur apparaît ici en filigrane, et même si la corrélation est loin d'être parfaite avec ce second axe : la ressource de nouveau déterminante que représente l'accumulation patrimoniale. Ce second axe a longtemps représenté l'opposition traditionnelle entre les « anciennes classes moyennes » (celle de la boutique) et celle des « nouvelles classes moyennes », celle des salariés à statut typiques de l'expansion des années 1960. Il est certain que les étiquettes « anciennes » et « nouvelles » sont devenues absurdes : les classes moyennes à fort statut institutionnalisé étant peut-être plus notre passé que notre avenir.

Niveau de vie (en Kilo-€ 2005 par Unité de consommation, calculées comme la racine carrée du nombre d'individus dans le ménage) et définition de la hiérarchie des groupes sociaux et catégories modales correspondantes

Groupe économique	Taille en %	Limites K€ par UC	Professions spécifiques (intitulés les plus typiques des professions de la personne de référence)	Sans emploi non retraités parmi les 25 à 54 ans
Groupe d'exclusion	13	0 à 10	Agricultrice, femme de ménage, ouvrier maçon, <absence de profession>, aide ménagère, bûcheron, ouvrier agricole, couturière, commerçante, manœuvre, ouvrière agricole, serveuse, agent d'entretien, serveur, vendeuse, manutentionnaire, commis de cuisine, ouvrière usine, femme de service, maraîcher, assistante maternelle, ouvrier métallurgiste	35,5
Groupe populaire	34	10 à 17	Maçon, vendeuse, agent de sécurité, cariste, chauffeur routier, chauffeur, secrétaire, chauffeur livreur, femme de ménage, menuisier, ouvrier agricole, magasinier, soudeur, cuisinier, agent de service, manutentionnaire, mécanicien, agent de fabrication, agent d'entretien, employée de bureau, charpentier	13,2
Classe moyenne inférieure	25	17 à 23	Agent de maîtrise, commercial, fonctionnaire de police, technicien de maintenance, militaire de carrière, comptable, professeur des écoles, électricien, contrôleur des impôts, électrotechnicien, dessinateur, chauffeur poids lourds, employé de bureau, facteur, aide soignant, technicien, gendarme, électronicien, ouvrier de fabrication, chauffeur routier, postier, conducteur receveur, tourneur	6,6
Classe moyenne intermédiaire	17	23 à 31	Technico-commercial, éducateur spécialisé, infirmier, professeur, instituteur, institutrice, employé de banque, informaticien, directeur technique, ingénieur, responsable de production, chargé d'affaires, chef de chantier, agent technique, directeur commercial, directeur d'école, enseignant, maître de conférence, directeur, conseiller financier, technicien	4,5
Classe moyenne supérieure	9	31 à 47	PDG, médecin généraliste, médecin, vétérinaire, cadre sup, directeur général, attache commercial, directeur régional, professeur, ingénieur, cadre commercial, contrôleur de gestion, responsable comptable, directeur financier, directeur commercial, cadre bancaire, chef de projet, responsable commercial, gérant de société, ingénieur d'études	3,8
Groupe élitare	2	47 à +++	Consultant informatique, médecin spécialiste, directeur de banque, chef d'entreprise, chirurgien dentiste, chef de service, ingénieur, pharmacien, directeur adjoint, exploitant viticole, expert comptable, chirurgien, architecte, PDG, directeur général, directeur de société	3,5

Source des microdonnées : Budget des ménages 2005, INSEE, données LIS.